

Cancers

Le Centre de Santé est le lieu unique de dépistage des cancers de façon coordonnée.

Cancer du sein

Le Centre de Santé de Gentilly via son service d'Imagerie Médicale est agréé centre de Dépistage.

Toute Val de Marnaise, âgée de 50 à 74 ans, ayant des droits ouverts à la sécurité sociale, reçoit tous les deux ans une invitation pour faire une mammographie gratuite.

Ce « Bon pour une mammographie » (prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais) est proposé tous les 2 ans par la structure qui gère le dépistage dans le Val de Marne.

Des questions ?

Venez nous rencontrer au sein du service d'Imagerie Médicale ou auprès de votre médecin traitant.

Cancer du côlon

Un nouveau test de dépistage du cancer colorectal est désormais disponible : c'est le test immunologique, qui remplace le test Hemocult II®.

Entre 50 et 74 ans, ce test vous est proposé gratuitement tous les deux ans. Il concerne les hommes et les femmes. Indolore, à récupérer chez votre médecin puis à réaliser à domicile, il s'agit d'un simple prélèvement de selles qui permet de détecter des cancers colorectaux même à un stade débutant, ainsi que des polypes qui pourraient évoluer plus tard en cancer si on néglige de s'en occuper.

Pourquoi faire ce test ?

Le cancer colorectal cause près de 18 000 décès en France chaque année, c'est le 2e cancer le plus meurtrier après le cancer du poumon. Cependant, lorsqu'il est dépisté tôt, les chances de survie sont élevées (90% à 5 ans).

Le cancer colorectal se développe en général sur plusieurs années sans provoquer de symptômes, on ne sait donc pas qu'on est malade. Le dépistage permet de détecter le cancer colorectal mais aussi des polypes, à partir desquels la plupart des cancers colorectaux se développent.

Comment obtenir le test ?

Entre 50 et 74 ans, vous recevez automatiquement à domicile un courrier vous invitant à aller récupérer le test chez votre médecin traitant. Gardez le courrier d'invitation, il comporte des étiquettes qui permettront d'identifier votre prélèvement.

Certaines situations sont à signaler au médecin lors de la consultation :

- des cas de cancer colorectal dans votre famille,
- la présence de sang visible dans les selles,
- des douleurs abdominales,
- une maladie de l'intestin chez vous ou dans votre famille.

Dans ces cas, le médecin décidera si le test immunologique est indiqué pour vous ou s'il vous faut faire une coloscopie.

D'autres situations exemptent provisoirement de test immunologique :

- la réalisation d'une coloscopie dans les 5 dernières années ;
- la réalisation d'un colo-scanner dans les 2 dernières années.

Attention aux précautions de conservation

Le test immunologique doit être conservé à une température comprise entre 2°C et 30°C. S'il fait chaud, conservez votre test au réfrigérateur après réalisation en attendant de le poster dans les 24h. Évitez de le poster le samedi ou la veille d'un jour férié.

La date de péremption du test figure sur le flacon de prélèvement. Réalisez-le rapidement après l'avoir obtenu de votre médecin.

Vos résultats seront disponibles en 2 semaines.

Le laboratoire vous les enverra par courrier ainsi qu'à votre médecin, et vous pourrez les consulter sur

internet sur le site suivant : www.resultat-depistage.fr.

Le test immunologique détecte la présence de sang invisible à l'œil nu dans les selles.

Ceci signifie qu'un résultat positif n'indique pas toujours l'existence d'un cancer, mais celle d'un saignement dont on explorera l'origine par coloscopie.

Cancer du col de l'utérus

Le dépistage du cancer du col de l'utérus consiste à réaliser tous les 3 ans un frottis du col de l'utérus entre 25 et 65 ans.

Les Val de Marnaises de 25 à 65 ans non à jour de leur frottis de dépistage reçoivent depuis fin 2010 une incitation au dépistage. Ce programme est déployé en concertation avec l'ensemble des médecins, tant généralistes que gynécologues, et des sages-femmes auprès de qui les femmes effectuent habituellement leur suivi gynécologique.

L'examen gynécologique régulier associé au frottis de dépistage doit continuer à tenir une place importante dans la prévention du cancer du col, y compris chez les jeunes femmes qui ont bénéficié d'une vaccination précoce contre le H.P.V. (Papilloma virus humain).

Cancer de la peau

2 fois par an, le Centre de Santé de Gentilly offre la possibilité aux usagers un dépistage gratuit des différents types de cancers de la peau, dont le mélanome.

L'INCa rappelle de son côté que le nombre de nouveaux cancers de la peau a plus que triplé en France entre 1980 et 2012 (environ 60 000 nouveaux cas par an en France selon la Ligue contre le cancer). Les carcinomes cutanés représentent 90% des cancers cutanés diagnostiqués en France, les mélanomes cutanés représentant 10% restants.

Rappelons enfin que, comme beaucoup de cancers, les cancers de la peau ont un pronostic d'autant plus favorable qu'ils sont détectés tôt, car ces cancers ont souvent un fort potentiel métastatique, autrement dit de grands risques de se propager.

Adoc 94



rgba(255,255,255,1)

INCA



rgba(255,255,255,1)